Communiqué de presse

La Poste, résultats 1er semestre 2020 :

Des comptes en trompe l'œil !

La Poste a présenté les comptes semestriels de l'entreprise publique sur fond de crise COVID. La Poste L'entreprise publique n'a pas échappé à la vague qui a vu entrainer une chute du le PIB en France de 13,5 %. Cette période a aussi prouvé que La Poste demeurait un service public essentiel. Les différentes opérations depuis des dizaines d'années visant à la transformer en une entreprise — voire une multinationale — comme les autres posent les limites des projets des directions postales et des gouvernements qui se sont succédé.
Si le COVID 19 est un accélérateur de changements profonds qui parcourent notre société, la question du lien social de La Poste se pose crûment au moment où la digitalisation de l'entreprise va franchir des paliers supplémentaires. Il ne faudrait pas que la direction de l'entreprise, les actionnaires ou le conseil d'administration du Groupe prennent la pandémie COVID comme argument pour valider la stratégie entamée depuis des années.
Comme les années précédentes, le groupe maintient son CA à flot principalement par les acquisitions, la croissance organique de l'entreprise étant huit fois moins importante que celle induite par les entreprises acquises. Autre constat, la part du courrier traditionnel baisse encore une fois, une baisse accentuée par l'arrivée de la CNP comme filiale de La Banque Postale.
L'exercice, au-delà du factuel, a été de convaincre les administrateurs/trices sur de deux choses :
- l'érosion du courrier avec une baisse du trafic à 26% en juin 2020 et peut être à 17% à la fin de l'année
- La Poste aurait été sauvée par la stratégie de l'entreprise c'est à dire de qui consiste à miser sur le colis express avec GEOPOST et la fabuleuse opération « mandarine » qu'a été le passage de la CNP sous l'égide de La banque Postale.

Si on regarde les chiffres, on pourrait être aveuglé tellement les écarts sont énormes : une augmentation de 82% du résultat d'exploitation du colis express et une baisse importante du coefficient d'exploitation de 12 points. De quoi donner l'imprimatur à la direction et à sa stratégie. Or, rien que le départ précipité de Remy Weber, sous prétexte de désaccord sur la gouvernance, montre que la stratégie n'est pas partagée y compris à la direction du Groupe. Quant au colis express, une autre question se pose : celle de l'impact du le modèle reposant sur le e-commerce, notamment en terme écologique.

Au contraire de ce que peut nous servir la direction, l'arrivée de la CNP, comme l'achat effréné d'entreprises, notamment dans le colis, n'offre pas de solutions pérennes pour le personnel et le service public. Pour preuve, les résultats de la CNP ne serviront même pas à l'intéressement des postier·e·s, la filiale étant exclue de son calcul. Résultat, pour la plupart des postier·e·s l'intéressement risque d'être à zéro en juin 2020 contrairement aux salarié·e·s de LBP et de Chronopost. Un treizième mois, lui, aurait été pérenne.

La remise à plat des missions de service public ont clairement été mis sur la table par la direction postale. Pour elle, celles-ci sont un coût pour l'entreprise et mettent en péril l'avenir du groupe, notamment le service postal universel. C'est une attaque frontale contre celui-ci qui va avoir lieu dans les prochains mois. Si débat il y a, il ne pourra se faire dans les couloirs des ministères et du parlement dans un tête à tête qui jouera contre les intérêts de la population.

Pour SUD PTT, les résultats semestriels sont une nouvelle preuve de la fuite en avant de l'entreprise incarnée par des rachats d'entreprises toujours plus nombreux, au détriment de l'emploi et des conditions de travail des postier·e·s. La satisfaction des besoins de la population, comme ceux des postier·e·s, est incompatible non seulement avec la stratégie des dirigeants de La Poste, mais avec toute logique capitalistique. La crise sanitaire a démontré, s'il le fallait encore, le caractère indispensable de la présence postale. La crise économique impose un renforcement du maillage territorial et du service public postal. Cinq mois après la fin de l'actionnariat majoritaire de l'état, le maintien du statut de société anonyme est pour nous posé. De la même façon, comme nous le réclamons depuis des années, c'est un débat avec l'ensemble de la population, des associations et des postier·e·s qui doit être mis en place pour l'avenir du service public postal.

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 paris
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34
Courriel : sudptt@sudptt.fr Site : www.sudptt.fr

Union syndicale Solidaires Sud PTT